

Professeurs Documentalistes de la Marne

- Actualité de la profession
- Échanges sur les situations locales
- Réflexion sur les revendications

... et toutes autres questions et réponses aux situations locales évoquées

Animé par :

- **Julien DA VEIGA**, Professeur Documentaliste, membre de la CA Académique du SNES-FSU
- **Guillaume GUIMIOT**, Professeur Documentaliste, membre du bureau Académique du SNES-FSU, responsable du secteur profs docs du SNES Champagne Ardenne

Comment s'inscrire :

- Demande d'autorisation d'absence à faire au moins un mois avant la date de tenue du stage et à déposer au chef d'établissement (voir modèle sur notre site : <https://reims.snes.edu/-Stages-2022-2023-.html>)

Et

- Auprès du SNES par mail (contact@reims.snes.edu),
ou directement sur notre Framafom :
<https://framaforms.org/inscription-aux-stages-syndicaux-du-snes-fsu-academie-d-e-reims-2022-2023-1662725719>

VOUS POUVEZ Y ASSISTER DE DROIT SANS PERTE DE SALAIRE si vous faites la demande d'autorisation d'absence un mois avant la date de stage, et ce jusque 12 jours par an.